

**Procédure d'évaluation du mérite scientifique des projets étudiants (profil mémoire)**  
**Programme de maîtrise**  
**École de travail social**  
**1<sup>er</sup> décembre 2014**

*En conformité avec le Règlement no 8 (R8, art. 2.1.2.2.g, h, m), la procédure du mérite scientifique est exigée par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) pour le programme 3506 (maîtrise avec mémoire).*

**La procédure d'évaluation du mérite scientifique consiste, pour l'étudiante ou l'étudiant, à déposer un projet écrit et à le présenter oralement devant un comité formé de trois personnes (ci-après le Comité). À la suite de quoi, le SCAE reconnaît ou non le mérite scientifique et, s'il y a lieu, autorise l'étudiante ou l'étudiant à s'engager dans une demande d'approbation éthique.**

**(Voir Guide du mémoire, Maîtrise en travail social)**  
**<http://www.travaissocial.uqam.ca/>**

---

**CALENDRIER**

Le Comité d'évaluation du mérite scientifique des projets étudiants (profil mémoire) se réunit trois fois par année : fin août, début décembre et fin avril.

Les projets doivent être déposés au moins deux semaines à l'avance, en 3 copies au secrétariat. Ce délai permet aux membres du Comité d'évaluer les projets et de préparer un horaire des séances de présentation orale. L'horaire est acheminé aux étudiantes et étudiants la semaine suivante.

Une fois son projet accepté, l'étudiante ou l'étudiant peut s'inscrire au séminaire de mémoire.

À titre indicatif, voici le calendrier annuel :

<b>Délai du dépôt du projet au secrétariat</b>	<b>Séance de présentation orale devant le Comité</b>	<b>Début du séminaire de mémoire</b>
Deuxième semaine d'août	Dernier mercredi ou vendredi d'août	Début septembre
Fin novembre	Deuxième mercredi ou vendredi décembre	Début janvier
Deuxième semaine d'avril	Dernier mercredi ou vendredi d'avril	Début septembre

## OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE LA PROCÉDURE

- 1- Objectifs de la procédure :
  - a. Évaluer le mérite scientifique du projet de mémoire
  - b. Fournir un avis critique et constructif aux étudiantes et étudiants
  - c. Améliorer, le cas échéant, la qualité du projet
  - d. Juger si le projet exige un certificat éthique du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) ou d'une autre institution  
<http://www.fsh.uqam.ca/recherche/ethique/recherche-impliquant-des-etres-humains.html>
  
- 2- Composition du comité d'évaluation :
  - a. Un membre du SCAE (agissant aussi comme président du comité)
  - b. La directrice ou le directeur de recherche
  - c. Une professeure ou un professeur de l'école
  
- 3- Le projet de mémoire écrit :
  - a. Le projet doit se limiter à 30 pages (excluant bibliographie et annexes), dans un format de police Times New Roman, caractère 12, interligne 1.5, marges 2.5 cm et recto verso.
  - b. Les composantes du projet sont celles habituellement exigées à l'université : objectifs, problématique, cadre théorique et méthodologique, aspects éthiques. **(Voir Guide du mémoire, annexe III)**
  - c. Le projet doit être déposé au secrétariat en 3 copies au moins deux semaines avant l'oral.
  
- 4- La présentation orale devant le comité dure environ 60 minutes et se déroule comme suit :
  - a. Une courte présentation orale, sans support technique (15 minutes)
  - b. Discussion et commentaires avec les membres du comité (30 minutes)
  - c. Délibérations du comité en l'absence de l'étudiante ou l'étudiant (10 minutes)
  - d. Rétroaction et recommandation (5 minutes)
  
- 5- La recommandation écrite **(Voir formulaire, page 3)** :
  - a. Est transmise à l'étudiante ou l'étudiant par courriel par la présidente du SCAE (ou un membre du SCAE) et utilisée comme signature de votre demande éthique au CERPÉ
  - b. Est accompagnée d'un feuillet de commentaires qui précise les critères du mérite scientifique (Voir commentaires et critères d'évaluation, page 4)
  
- 6- Calendrier : La procédure est trimestrielle et a lieu 3 fois par année (avant le début du séminaire de mémoire)
  - a. Dépôt du projet au secrétariat, en 3 copies (au moins 2 semaines à l'avance)
  - b. Envoi du projet au SCAE / membres du comité (2 semaines à l'avance)
  - c. Transmission par courriel UQAM de l'horaire aux étudiants /membres du comité (10 jours d'avance)

**FORMULAIRE DE RECOMMANDATION**

**Décision du Comité d'évaluation du mérite scientifique des projets étudiants  
École de travail social**

Date : \_\_\_\_\_

Évaluation du projet de mémoire de \_\_\_\_\_  
intitulé

---

---

---

**Le Comité a fait l'examen de votre projet de mémoire de manière à en juger le mérite scientifique.**

**Sa décision est la suivante :**

- Projet accepté \_\_\_\_\_
- Projet à soumettre à nouveau \_\_\_\_\_

**Le Comité est d'avis que (à cocher) :**

- Votre projet ne nécessite pas de certificat d'éthique
- Votre projet nécessite un certificat d'éthique. Veuillez consulter le site <https://cerpe.uqam.ca/> pour connaître la procédure à suivre

\_\_\_\_\_  
Signature de la présidente (ou du représentant) du SCAE

c.c. \_\_\_\_\_ (directrice, directeur de recherche)  
CERPÉ 4 / cerpe4@uqam.ca

**COMMENTAIRES DU COMITÉ ET  
CRITÈRES D'ÉVALUATION DU MÉRITE SCIENTIFIQUE DES PROJETS DE MÉMOIRE**

École de travail social

Grille d'évaluation élaborée par le SCAE, décembre 2014

**Section 1 (recension des écrits, hypothèses, etc.)**

- Problématique bien définie \_\_\_\_\_
- Objectifs/questions/hypothèses bien définis \_\_\_\_\_
- Pertinence du cadre théorique \_\_\_\_\_
- Clarté du cadre théorique \_\_\_\_\_
- Lien avec le travail social \_\_\_\_\_

**Section 2 (méthodologie et plan d'analyse)**

- Justification adéquate de la méthodologie choisie \_\_\_\_\_
- Procédure de recrutement adéquate \_\_\_\_\_
- Pertinence du type d'analyse proposé \_\_\_\_\_

**Section 3 (forme et présentation)**

- Qualité de la présentation écrite \_\_\_\_\_
- Qualité de la langue écrite \_\_\_\_\_
- Qualité de la présentation orale \_\_\_\_\_

**Le Comité souhaite vous transmettre les commentaires évaluatifs suivants :**

**La note finale** du projet (TRS 8810) sera octroyée par votre directrice ou directeur de recherche.